

Mesdames et Messieurs les personnels de
vie scolaire et d'enseignement
du Lycée Louise Michel de Bobigny,
avec les sections syndicales SGEN, SNES,
SNEP, Sud, CGT et FO de l'établissement,

Bobigny, le 17 septembre 2020,

À Madame Pécresse, Présidente de la Région Île-de-
France,
s/c de Proviseur du Lycée Louise
Michel de Bobigny.

Madame la Présidente,

Nous, personnels du lycée Louise-Michel de Bobigny réunis en assemblée générale le jeudi 10 septembre 2020, avec les sections syndicales SNES, Sud, CGT, FO, CFDT, souhaitons témoigner notre indignation ainsi que notre plus vive inquiétude en cette rentrée 2020. En période de crise économique et sanitaire majeure, notre établissement est confronté à de nombreux problèmes qui mettent en péril imminent les conditions de travail et donc la santé de tous les membres de la communauté éducative, ainsi que des élèves et, indirectement, de leurs familles. En ce 17 septembre, après deux semaines de cours, cette vive inquiétude nous apparaît d'autant plus justifiée.

Nous déplorons d'abord que la charge de travail des agents d'entretien ait encore augmenté, tandis que la situation sanitaire exige d'eux des tâches bien plus lourdes que celles qui leur incombent habituellement, et que leur effectif est tout à fait insuffisant. Ayant assisté à l'assemblée générale des agents de Louise Michel ce matin, nous avons constaté qu'actuellement, sur les huit agents d'entretien titulaires du lycée, cinq sont en arrêt-maladie et une a été déchargée de ses tâches d'entretien pour des raisons médicales et assignée à l'accueil. Sur ces six agents arrêtés ou réaffecté à d'autres tâches, seulement quatre d'entre eux ont été remplacés par la Région Île-de-France. Celle-ci a en effet refusé de remplacer notre collègue agente déchargée, et n'a pas remplacé Madame

. Six agents d'entretien – donc deux titulaires et quatre contractuels – doivent ainsi faire le travail de huit. C'est sans compter les éventuels arrêts-maladie ponctuels de ces six collègues qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles. C'est sans compter que le temps de service hebdomadaire d'un agent contractuel comprend deux heures et trente minutes de moins que celui d'un agent titulaire – les collègues contractuelles présentes ont d'ailleurs déclaré, durant l'assemblée générale de ce matin, qu'elles travaillaient souvent quinze à vingt minutes de plus, sans être payées en heures supplémentaires, pour aider leurs collègues titulaires de service pendant trente minutes de plus. Dans cette situation, malgré leur volonté d'accomplir au mieux leur mission, nos collègues agents d'entretien doivent souvent se contenter de nettoyer les sanitaires et, dans les salles de classe, de laver le tableau et de vider la poubelle. Vous imaginez bien que dans ces conditions, la désinfection des salles prévue par le protocole sanitaire ne peut constituer qu'une tâche supplémentaire infaisable, venant s'ajouter à une masse de travail d'ores et déjà impossible à accomplir ! Le grand nombre de collègues agents en arrêt-maladie doit bien entendu être replacé dans ce contexte.

À ce manque de personnel et à ces conditions de travail dégradées s'ajoute la précarité sidérante des agents contractuels. Nous avons appris qu'ils sont engagés soit de septembre à juin, soit de septembre à février puis de mars à juin, à raison de 38 heures par semaine – 35 heures annualisées –, sans être bien entendu certains d'être réembauchés après leur évaluation. En juillet, deux contractuels ont obtenu un contrat de dix jours, pour travailler avec les deux seuls agents titulaires de service... mais l'une des collègues agentes non-titulaires a déclaré, durant l'assemblée générale de ce matin, n'avoir été rémunérée qu'en septembre pour ces dix jours de juillet !

Nous tenons ensuite à vous faire part de notre stupéfaction face à ***l'impréparation totale de notre établissement***, actuellement en travaux, et au manque de moyens matériels alloués pour faire face à la crise sanitaire. Cette impréparation est de votre responsabilité. Nous avons en effet constaté les manquements suivants :

- **L'engorgement systématique de l'entrée/sortie du lycée**, réduite à un passage d'1,90 mètre en entonnoir. Dans ce contexte de travaux et de crise sanitaire, la Région Île-de-France n'a pas prévu de sortie supplémentaire, rendant très difficile l'observation d'un sens de circulation, et impossible, de fait, le respect d'une distance réglementaire d'1 mètre ;
- **Même constat au réfectoire** où le manque de places contraint les élèves à une grande proximité, tant dans la file d'attente qu'aux tables de repas ;
- Nous n'avons reçu que le 10 septembre du gel hydro alcoolique et des lingettes désinfectantes pour les salles de classe et salles de vie et de travail des professeurs. Ainsi, durant les 10 jours succédant la rentrée, **les élèves et tous les personnels ont été en contact répété avec du matériel potentiellement contaminé** ;
- Les fenêtres des salles de cours du premier et du second étages ne s'ouvrent que dans leur partie supérieure, en oscillo-battant. **Il est impossible**, de ce fait, **d'aérer les salles de façon satisfaisante**, ne serait-ce qu'aux interours. Pendant les cours qui ont lieu dans ces salles, les élèves suffoquent et supportent difficilement le masque, le touchent, le déplacent, tentent de le baisser, et en réduisent dangereusement l'effet protecteur. Notre direction a refusé le déblocage des fenêtres en invoquant des raisons de sécurité qui nous semblent décalées par rapport aux dangers réels et actuels, et elle n'apporte ainsi aucune réponse, ni à notre malaise et ni celui de nos élèves.
- **Les familles n'ont pas été informées quant au protocole sanitaire à observer**. Ce sont donc les professeurs qui ont dû improviser face à leurs élèves et qui ont été obligés de dispenser les informations et les consignes sans cadrage clair et explicite des gestes barrières ; de fait, nous sommes tous inquiets de voir à quel point nos élèves peinent à observer les règles élémentaires d'hygiène, alors même que les travaux du lycée ont réduit drastiquement les espaces de circulation et de récréation.

C'est pourquoi, la semaine dernière, une élève a suivi normalement ses cours alors qu'elle attendait le résultat d'un test. Elle ne s'est confinée que le vendredi midi quand elle a appris qu'elle était positive au Covid !

- Notre collègue infirmière a légitimement obtenu de ne servir qu'à 70%. Son poste n'a pas été complété par Rectorat de Créteil. **Le lundi et le mercredi, il n'y a donc pas d'infirmière au lycée**. Cette carence, déjà problématique en soi dans un établissement de 1200 élèves, est tout bonnement incompréhensible à l'heure actuelle. Le protocole d'observation des symptômes et de mise à l'écart dans une pièce répondant aux normes d'hygiène en cas de suspicion de Covid est, de fait, inapplicable 2 jours par semaine.

Nous demandons dès lors que la Région Île-de-France :

- Affecte sans délai au Lycée Louise Michel au moins deux agents d'entretien à temps plein, afin de bien porter à huit leur effectif ;
- Fasse sans délai le nécessaire, avec le Rectorat de Créteil, pour que les manquements aux normes d'hygiène et de sécurité sanitaire soient résolus au plus vite. Le poste de notre collègue infirmière doit ainsi impérativement être complété.

Certains que vous serez particulièrement attentive à la situation de notre établissement et à nos demandes urgentes, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Les personnels de vie scolaire et d'enseignement du Lycée Louise Michel de Bobigny, syndiqués et non syndiqués, avec les sections syndicales SGEN, SNES, Sud, CGT et FO de l'établissement.

PS: Cette lettre a par ailleurs été adressée à la Madame Ciuntu, Vice-Présidente en charge des lycées, à Madame qui est en charge du recrutement des agents, à Monsieur Proviseur du Lycée Louise Michel, et à Madame gestionnaire du Lycée Louise Michel.